

Résidence pour personnes âgées

RÉSIDENCE SAINT ODILON

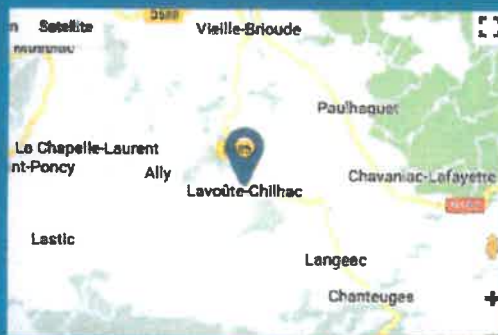
LAVOÛTE CHILHAC

La structure se trouve dans le village de Lavoûte-Chilhac, dans les gorges de l'Allier, situé au nord-ouest du département de la Haute Loire. Le bâtiment est de plain-pied, composé de 24 appartements de type T1 bis ou T2, d'espaces communs très spacieux et lumineux et avec des jardins tout autour favorisant les promenades.

Dès l'arrivée et pendant la totalité du séjour, la santé, le confort et le bien-être du résident sont confiés à une équipe pluridisciplinaire. Un planning d'animations est proposé chaque début de mois par l'animatrice de la structure.

Les menus des repas sont équilibrés et variés. Ils sont confectionnés par la cuisine centrale de la structure, agréée CE. Le chef propose régulièrement des menus à thème, des goûters, des repas festifs.

Une surveillance est assurée 24 heures sur 24 par les agents polyvalents et par une veilleuse de nuit assistés chaque jour d'une personne d'astreinte.



Résidence Saint Odilon

Les Plattes
43380 Lavoûte Chilhac

Tel : 04 71 77 48 25

E-mail : marpasaintodilon@orange.fr



Résidence autonomie
à taille humaine

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) a élaboré le «**concept Marpa**» : une résidence retraite à vocation sociale !

Les Marpa sont des résidences non médicalisées à taille humaine, particulièrement adaptées pour des personnes âgées autonomes de plus de 60 ans qui commencent à souffrir de leur isolement.

Que vous soyez seul(e) ou en couple, notre logement senior est une **solution « sur mesure »** pour vous !



Les services disponibles

- Accueil famille
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement vie quotidienne
- Restauration
- Animaux
- Résidence sécurisée
- Télé-assistance
- Animations
- Ménage
- Blanchisserie
- Stationnement
- Wifi



CONTACT

www.marpa.fr 01 41 63 86 95





UN CADRE DE VIE CHOISI

De plain-pied, dotée d'un nombre limité d'appartements pour personnes âgées autonomes, entourée d'espace et de nature, la Marpa offre un cadre de vie chaleureux et convivial

Un maximum de 24 résidents Si le nombre des résidents dans nos établissements ne dépasse pas 24, c'est qu'il est important de prêter une attention particulière à chacun d'entre eux.

- 2 types de logements sont proposés.

Studio de type T1 bis

Deux pièces de type T2



- Les logements sont souvent conçus pour donner sur une terrasse ou un jardinet. C'est l'occasion de cultiver fleurs et plantes.

- Les résidents aménagent leur logement avec leur mobilier et selon leur goût.

- Le logement temporaire, équipé et meublé, permet de répondre à un besoin ponctuel pour une durée d'une semaine à 3 mois

Des espaces collectifs chaleureux

propices à une vie conviviale où le résident retrouve les autres occupants, sa famille, ses amis.

- Les repas sont préparés sur place et servis en salle à manger 7/7. Si vous le désirez, vous pouvez mitonner vos petits plats préférés de votre côté ou vous joindre aux autres au moment des repas.

- Le linge peut être lavé et repassé sur place

- Un service de téléassistance permet un contact permanent entre le résident et le personnel de la MARPA, pour la sécurité et la tranquillité de tous

Au quotidien, une équipe de professionnels est disponible pour faciliter la vie à la MARPA.

LE PROJET DE VIE

Nos maîtres mots sont : respect des identités de chacun, dignité, vie privée et citoyenneté.

Cela se traduit par le respect du rythme de la personne âgée, la liberté d'aller et venir et de conserver ses relations sociales.

Dans les six mois à compter de la date d'arrivée dans l'établissement, l'équipe élabore avec le résident un projet individualisé d'accompagnement.

Son objectif : rendre son quotidien aussi agréable que possible.

Ce projet de vie est actualisé en fonction de l'évolution de la situation du résident ou de son appréciation personnelle.

Lorsque cela est possible, l'établissement associe la famille et les proches à cette démarche

Le personnel de la Marpa instaure avec les résidents une relation responsable et qui se veut exemplaire.

La force et l'efficacité du réseau

L'implantation d'une Marpa mobilise tous les acteurs du territoire : Caisse régionale MSA, Fédération nationale des Marpa, les acteurs politiques et médicaux-sociaux du territoire.

La MARPA est habilitée à l'aide personnalisée au logement (APL) et à l'aide sociale